



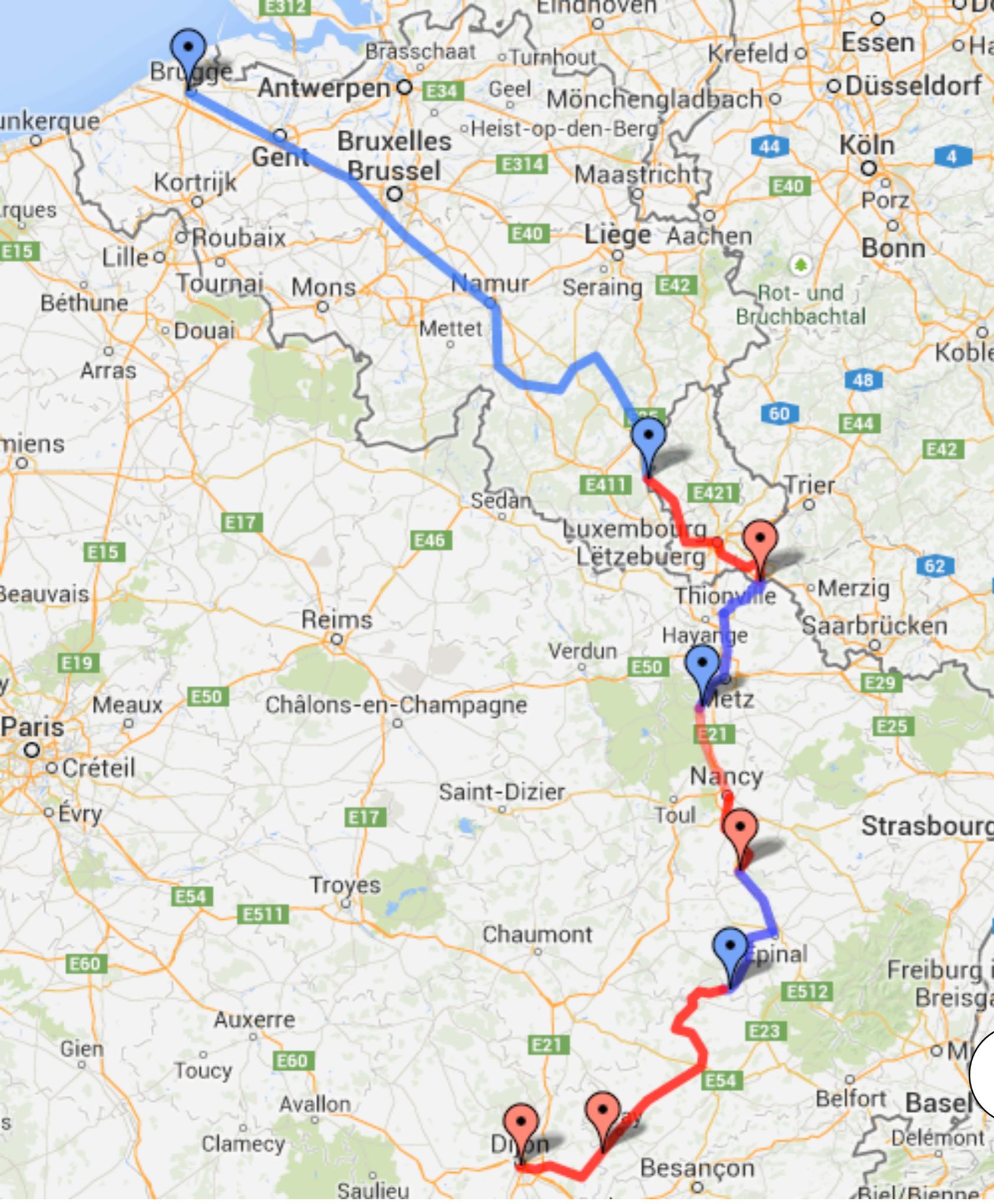
Véloroute

Charles le Téméraire

Une balade à travers l'histoire

2ème étape : Martelange - Schengen
85 kms
Luxembourg





850 kms au total

**1ère étape: Bruges-Martelange
330 kms en Belgique**

**2ème étape : Martelange-Schengen
90 kms au Luxembourg**

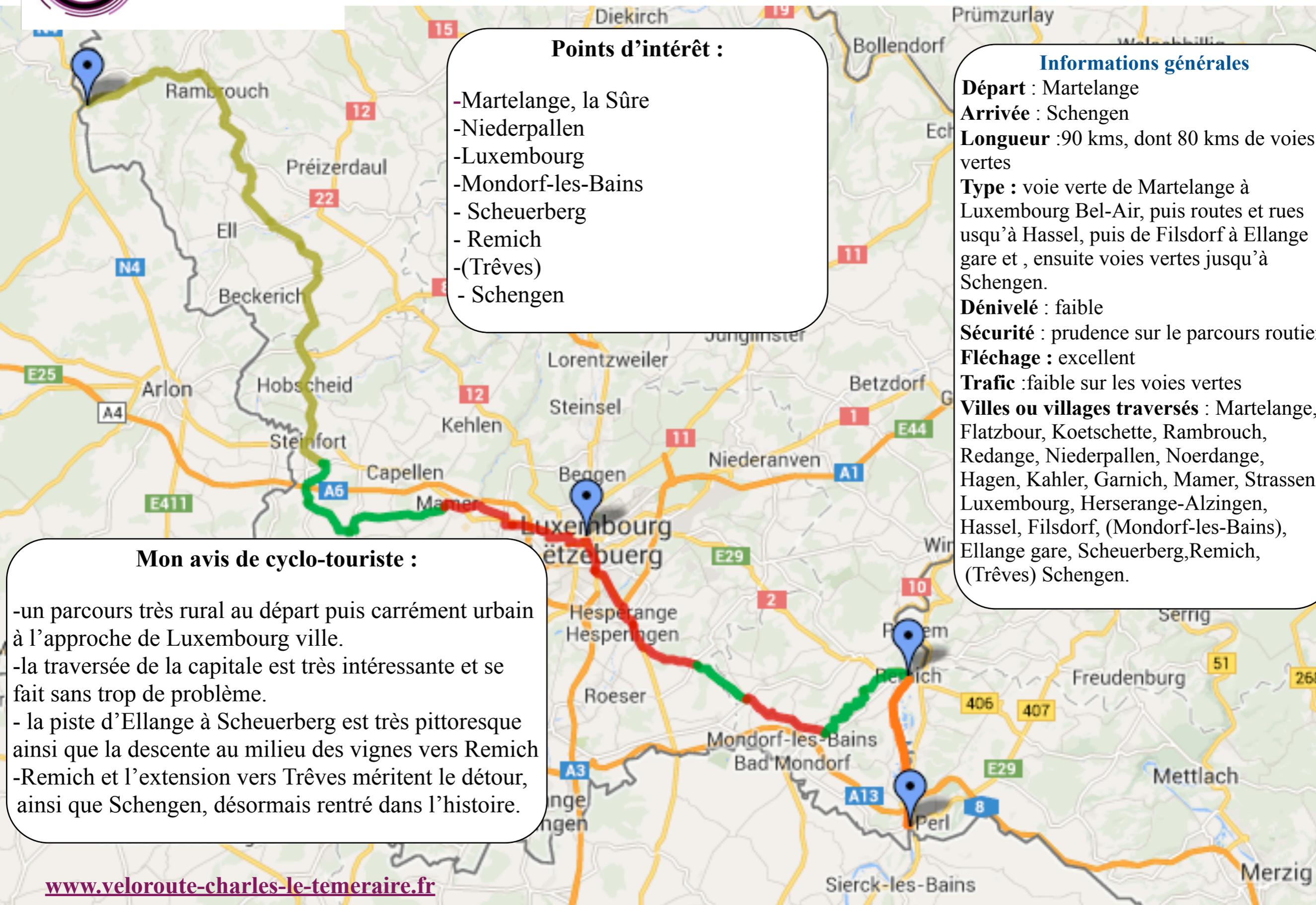
**3ème étape : Apach- Novéant-sur-Moselle
80 kms en Lorraine 57**

**4ème étape : Arnaville-Gripport
90kms en Lorraine 54**

**5ème étape : Socourt-Fontenoy-le-Château
70 kms en Lorraine 88**

**6ème étape : Ambiévillers-Dijon
190 kms en Franche-Comte (70) Bourgogne (21)**

www.veloroute-charles-le-temeraire.fr



Points d'intérêt :

- Martelange, la Sûre
- Niederpallen
- Luxembourg
- Mondorf-les-Bains
- Scheuerberg
- Remich
- (Trêves)
- Schengen

Informations générales

Départ : Martelange
Arrivée : Schengen
Longueur : 90 kms, dont 80 kms de voies vertes
Type : voie verte de Martelange à Luxembourg Bel-Air, puis routes et rues usqu'à Hassel, puis de Filsdorf à Ellange gare et , ensuite voies vertes jusqu'à Schengen.
Dénivelé : faible
Sécurité : prudence sur le parcours routier
Fléchage : excellent
Trafic : faible sur les voies vertes
Villes ou villages traversés : Martelange, Flatzbour, Koetschette, Rambrouch, Redange, Niederpallen, Noerdange, Hagen, Kahler, Garnich, Mamer, Strassen, Luxembourg, Herserange-Alzingen, Hassel, Filsdorf, (Mondorf-les-Bains), Ellange gare, Scheuerberg, Remich, (Trêves) Schengen.

Mon avis de cyclo-touriste :

- un parcours très rural au départ puis carrément urbain à l'approche de Luxembourg ville.
- la traversée de la capitale est très intéressante et se fait sans trop de problème.
- la piste d'Ellange à Scheuerberg est très pittoresque ainsi que la descente au milieu des vignes vers Remich
- Remich et l'extension vers Trêves méritent le détour, ainsi que Schengen, désormais rentré dans l'histoire.



[Chantiers](#)
[Tronçons balisés](#)
[Nouveaux tronçons](#)

Pistes cyclables

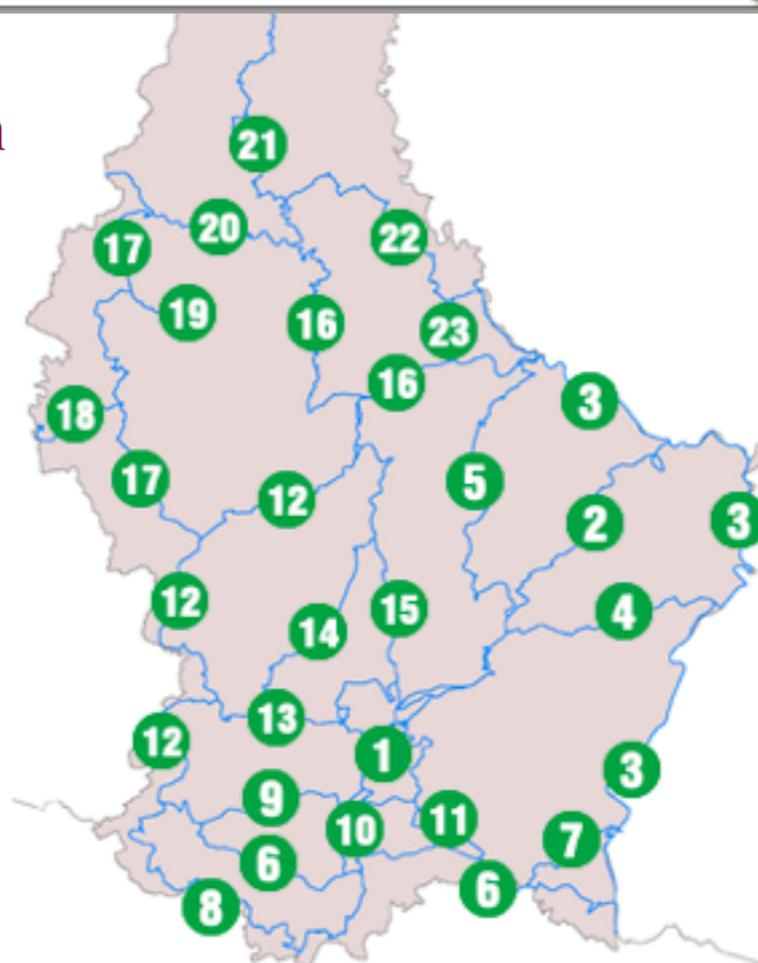
[Recherche par localités](#)
[Cartes du réseau](#)
[... chez nos voisins](#)

Réseau national

- [1 "du Centre"](#)
- [2 "d'Echternach"](#)
- [3 "des 3 Rivières"](#)
- [4 "de la Syre"](#)
- [5 "Ernz Blanche"](#)
- [6 "des 3 Cantons"](#)
- [7 "Jangeli"](#)
- [8 "Terre Rouge"](#)
- [9 "Faubourg Minier"](#)
- [10 "François Faber"](#)
- [11 "Charly Gaul"](#)
- [12 "de l'Attert"](#)
- [13 "Nicolas Frantz"](#)
- [14 "Eisch-Mamer"](#)
- [15 "de l'Alzette"](#)
- [16 "de la Sûre Moyenne"](#)
- [17 "de l'Ouest"](#)
- [18 "des Ardoisières"](#)
- [19 "Lac de la Haute-Sûre"](#)
- [20 "de la Wiltz"](#)
- [21 "du Nord"](#)
- [22 "des Ardennes"](#)
- [23 "Benny"](#)

2ème étape : Martelange - Schengen

au Luxembourg, j'ai composé mon parcours à partir du réseau national des pistes cyclables de 1999. J'ai effectué ce parcours **en vélo en 2013**, avec 80 kms de Voies Vertes sur les 90 au total.



Lien direct vers ces pages: www.pistescyclables.lu ou www.velospisten.lu

Par la loi du 6 juillet 1999 portant création d'un réseau national de pistes cyclables, le département des Travaux Publics a été mandaté pour la réalisation d'un réseau cyclable national et cohérent reliant les différentes régions avec leurs principaux centres d'intérêts économiques et touristiques et assurant une liaison entre eux des différents réseaux communaux de pistes cyclables.

La couverture nationale de ce réseau devant assurer la cohérence des efforts en la matière, garantir un standard uniforme et élevé de ces pistes et surtout permettre aux autorités communales de se greffer sur le réseau national permettant ainsi une interpénétration intercommunale des pistes.

Le réseau tel que prévu par la loi englobe quelque **950 km de pistes** dont actuellement **600 km sont réalisées**. Une extension éventuelle du réseau, qui comporte actuellement **23 pistes**, nécessiterait une modification de la loi de 1999.



La Sûre, longue de 200 kms, prend sa source à Vaux-sur-Sûre en Belgique et arrose Martelange, Ettelbrück, Diekirch, Echternach avant de se jeter dans la Moselle à Wasserbillig.



à gauche de la route, la Belgique. A droite, le Luxembourg et sa quinzaine de station-service.

le parcours débute à Haut-Martelange par une piste cyclable : la PC 18 des Ardoisières.





Koetschette (km9)



Rambrouch (km11)







l'ancienne gare
sur la ligne Jangeli



Noerdange (km24)



Hagen (km34)



Kahler (km37)



Garnich (km40)

voie verte 13 PC Nicolas
Frantz



à Garnich,
on rejoint la grand
route. Prendre à
gauche sur 500m,
puis suivre le
chemin Jonction de
Strassen à droite.





agréable par
beau temps mais à
découvert, et avec
pas mal de relief



Mamer (km46)

voie verte 13 PC Nicolas Frantz





voie verte 13 PC Nicolas
Frantz

voie verte 1 PC du
centre Luxembourg

Strassen (km50)



Luxembourg-Bel-Air (km53)

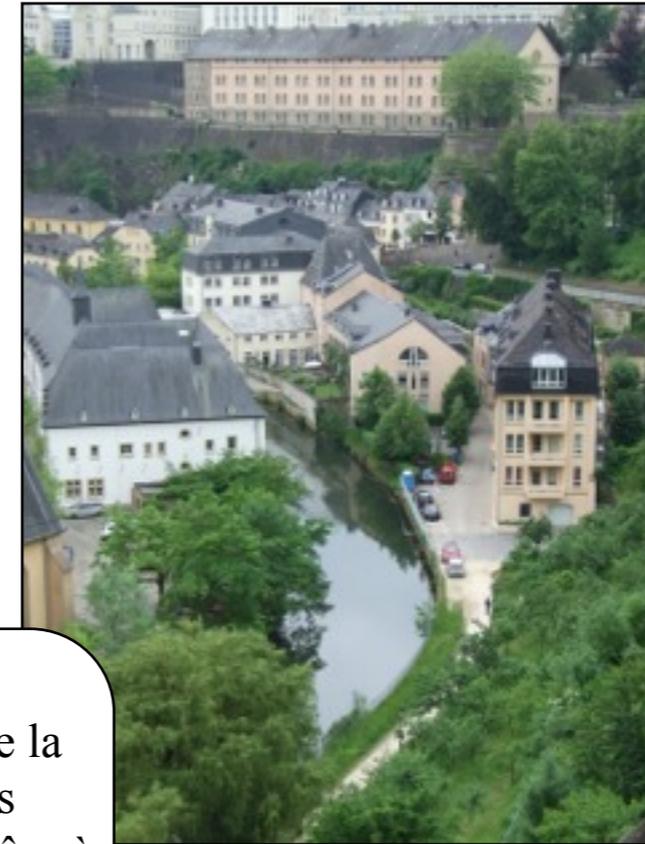


De Strassen à Luxembourg-Bel-Air



on enjambe
l'autoroute reliant
Luxembourg à
Bruxelles et on
traverse ensuite
une zone d'activité





c'est dans le Grund que la Pétrusse se jette dans l'Alzette qui rejoint la Sûre à Ettelbrück.





Un très bon fléchage permet de traverser la ville sans problème



quand le Velib devient velòh!



Direction Kirchberg



l'aéroport du Findel est tout proche

Luxembourg gare (km56)



1859 : construction d'une gare en bois. La nouvelle gare a été construite entre 1907 et 1913 et modernisée récemment, entre 2006 et 2012.

Brève histoire du Luxembourg :

les comtes de Luxembourg «bourguignons» :

1443 : Philippe le Bon 1467 : Charles le Téméraire

1477 : Marie de Bourgogne.

1482-1684 : période Habsbourg puis branche espagnole.

1684 : Louis XIV annexe le Luxembourg. 1697 : rendu aux Habsbourgs et intégrés aux Pays-Bas autrichiens

1795-1815 : période française

1816-1830 : période néerlandaise

1830-1839 : période belge

1839-1867 : vers l'indépendance

1867 : échec de la tentative de rachat du Luxembourg par Napoléon III aux Pays-Bas. Le traité de Londres en fait un état neutre, qui se dote d'une constitution.

1890 : avènement du Grand-Duc Adolphe



Hesperange-Alzingen (km60)



le manoir d'Hesperange, avant-poste du chateau-fort de Luxembourg, démantelé en 1480, par Maximilien d'Autriche, gendre de Charles le Téméraire



le pont de l'autoroute menant au Findel



Hassel (65)



Filsdorf (68)

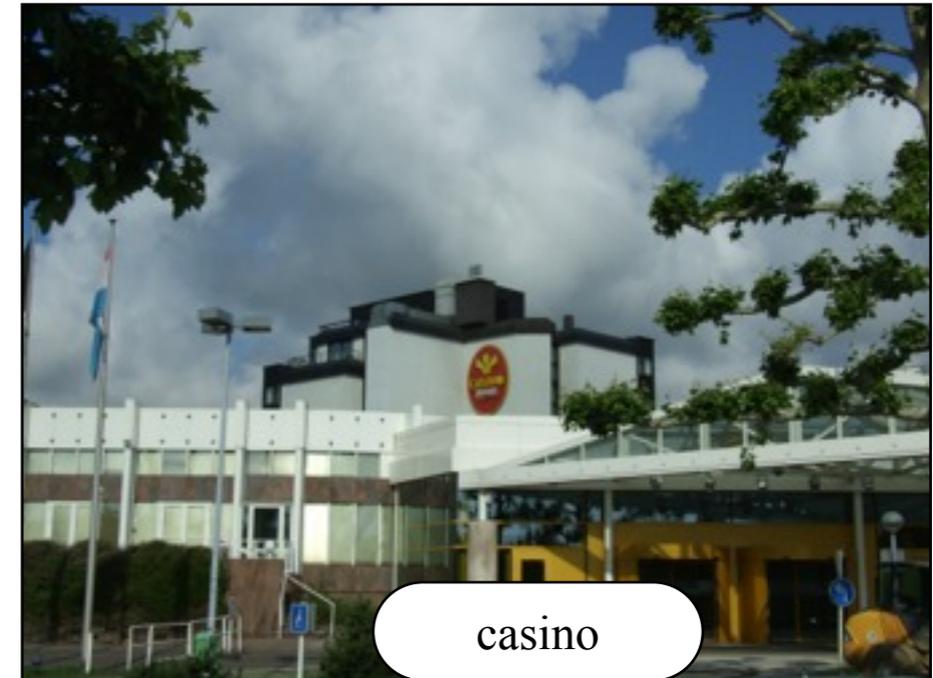
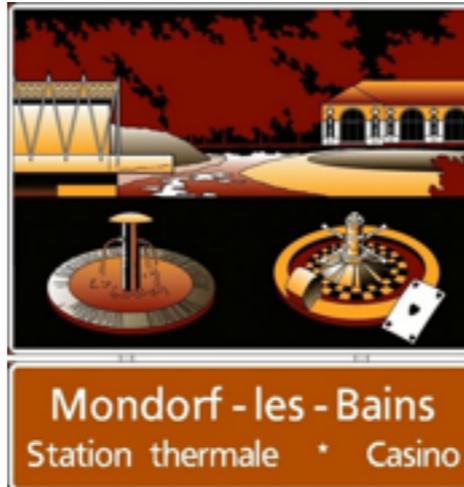


De Filsdorf à Ellange gare



station thermale

petit détour par
Mondorf-les-Bains
(+4kms)



casino



on emprunte
la route
de Filsdorf à
Ellange gare, par
Mondorf-les-
Bains





Véloroute

Charles le Téméraire

Une balade à travers l'histoire

Ellange gare (km73)



de Ellange-Gare
à Scheuerberg,
un très agréable
parcours en forêt

Scheuerberg (km78)

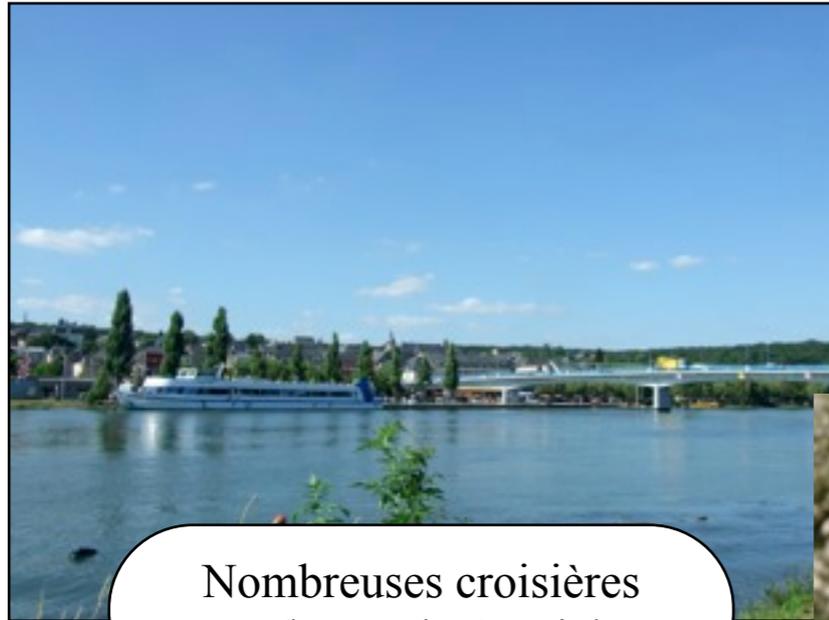


un très joli village,
niché dans les vignes



descente vers Remich
dans un paysage de vignoble

Luxembourg



Nombreuses croisières
au départ de Remich,



petite ville tranquille mais
toujours animée



Schengen (km90)



ce pont relie Apach, en France, Perl, en Allemagne et Schengen au Luxembourg



Le 14 Juin 1985, sur la Moselle sont signés les accords de Schengen. Ainsi est créé l'espace Schengen entre la France, l'Allemagne, le Luxembourg, la Belgique et les Pays-Bas. Cet accord consacre l'ouverture des frontières entre les pays signataires. La convention Schengen de 1990 traite de la coopération policière et de l'immigration. 25 pays, dont la Suisse font aujourd'hui partie de la zone Schengen.

